

communiqué de presse

Montrouge, le 04 novembre 2022

9ÈME ÉDITION DES TROPHÉES DE L'EXCELLENCE BIO L'AGENCE BIO ET LE CREDIT AGRICOLE RÉCOMPENSENT "FRANCE-KONJAC" ET "LA TRUITELLE"

Le 7 novembre prochain, les lauréats de la 9ème édition des Trophées de l'Excellence BIO seront récompensés lors du [SIMA](#) 2022, à Paris Nord Villepinte, qui intègre pour la première fois un village Tech&Bio. Ce concours national, co-organisé par le Crédit Agricole et l'Agence Bio, récompense depuis 2008 des projets innovants, prometteurs et exemplaires de l'ensemble de la filière biologique.

Parmi les 16 finalistes retenus par le jury présidé par Alexia Rey, co-fondatrice et dirigeante de NeoFarm, deux lauréats se sont distingués : France-Konjac et La Truitelle. Un prix de 6 000 € leur sera remis. Deux coups de cœur ont su emporter la faveur du jury et recevront quant à eux 1 500 € : les Herbes Folles et Amel'En Vrac. La remise des prix se déroulera sur le stand du Crédit Agricole.

LAURÉATS

CATÉGORIE PRODUCTEURS



Nhung Nguyen-Deroche pour **France-Konjac**

Chercheuse en biologie, Nhung Nguyen-Deroche entend créer la 1ère filière de konjac en France. Elle ambitionne de démocratiser massivement ce produit surprenant qui recèle de nombreuses vertus. Aussi polyvalent qu'un couteau suisse, ce tubercule est loué dans le secteur alimentaire et diététique ainsi que dans le milieu médical et cosmétique. Allié minceur, le konjac est encore dépendant des importations d'Asie. La spécificité du projet réside dans un mode de production inédit pour la filière : un procédé très peu énergivore, biologique et qui conserve la totalité des propriétés nutritionnelles de la plante.

CATÉGORIE TRANSFORMATEURS



François Isambert pour **La Truitelle**

Devenir la première solution « poisson durable » en épicerie salée haut de gamme, c'est le projet ambitieux que porte le fondateur, François Isambert. À base de truitelles (jeunes truites), cette entreprise engagée dans l'Économie Sociale et Solidaire crée les 1ères conserves de petits poissons labellisées AB. Des ingrédients aromatiques (aneth, poivre, piment, huiles...), à l'alimentation des truitelles, en passant par les matériaux utilisés : tout le cycle de production est étudié pour respecter la biodiversité marine et terrestre, tout en égayant nos papilles dans un packaging soigné.

COUPS DE CŒUR

CATÉGORIE PRODUCTEURS



Thomas Gouëlle et Yoanna Marescot pour **Les Herbes Folles**

Passion, créativité, expertise et respect sont les maîtres mots des Herbes Folles, cette pépinière animée par un couple artisan d'une biodiversité retrouvée et foisonnant d'idées. Ici, c'est simple, de la semence des arbres en passant par le fumier, une grande partie du matériel provient de la pépinière qui vise l'autosuffisance. Chaque végétal a sa place dans cet écosystème : les arbres porte-greffons abritent les jeunes fruitiers en pousse qui protègent à leur tour les légumes du potager plantés à leur pied.

CATÉGORIE TRANSFORMATEURS



Amélie Christophe pour **Amel'En Vrac**

Amélie Christophe a créé une épicerie d'un nouveau genre : vrac, 100% bio et surtout, itinérante. Déterminée à rendre le vrac plus accessible, notamment en milieu rural, elle sillonne le sud du département du Nord, parcourt les marchés et se rend directement chez ses clients pour proposer ses produits finement choisis : 100% bio, autant que possible local, en provenance de producteurs ou d'artisans et sans emballage. Amélie profite de ces rencontres faites chaque semaine pour informer et éduquer sur le mode de consommation responsable. Elle compte impulser la transition alimentaire par le bas.

UN CONCOURS AU SUCCÈS GRANDISSANT

Cette année, plus de 90 dossiers reçus ont afflué de toute la France métropolitaine et d'outre-mer pour participer à ce concours. Plus que jamais, les transitions écologiques devront se nourrir de projets innovants pour façonner des modèles résilients. Les primés de cette 9ème édition répondent parfaitement à cet enjeu de taille : bâtir un autre modèle agricole et alimentaire pour demain.

« Je suis honorée d'avoir été choisie comme présidente du jury car il n'y a pas si longtemps, j'étais à la place des participants. C'était donc naturel de prendre à mon tour le temps de découvrir ces projets de la filière Bio, ancrés sur les territoires. J'ai trouvé cet exercice très enrichissant, il y a une telle diversité de projets, dans les secteurs, les stades de développement, les territoires, la chaîne de valeur... J'en suis ressortie avec beaucoup d'optimisme pour l'avenir et motivée pour continuer de me battre au quotidien pour la transition agricole et écologique ! » **Alexia Rey, Présidente du Jury, Fondatrice de NeoFarm.**

LE JURY : NeoFarm, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Ministère de l'Écologie et de la Transition des territoires, La Coopérative agricole, APCA, FNAB, SYNABIO, ITAB, Crédit Agricole, Agence BIO.

À propos d'Agence Bio :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics - le ministère de la Transition écologique - le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l'agriculture et l'alimentation biologique et ses vertus environnementales.
- Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National.
- « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents.
- Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

À propos du Groupe Crédit Agricole :

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et plus de 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturation, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

CONTACTS PRESSE

Groupe Crédit Agricole

Mathilde Durand : 01 57 72 19 43 – Mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41- olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Bénédicte Gouvert : 01 49 53 43 64 - benedicte.gouvert@ca-fnca.f

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info

Agence BIO

agence-bio@havas.com